

AMICALE MANIN SPORT PARIS EST

ASSEMBLEE GENERALE DU 31 JANVIER 2016

PROCES VERBAL

Ouverture de l'assemblée générale par des paroles de bienvenue prononcées par Jean-Pierre Raviot, président de l'AMSPE. « Je présente mes meilleurs vœux à l'assemblée des adhérents, malgré le contexte horrible dans lequel s'est déroulé l'année 2015, avec les attentats de janvier et de novembre. Nous allons, plus que jamais, poursuivre dans l'intégralité nos missions sociales, éducatives et sportives afin de construire et consolider « le vivre ensemble, par le sport ».

« Je tiens à remercier de leur présence, Monsieur le Maire du 19^{ème}, François Dagnaud, Madame M. Dodinnet, principale du collège G. Brassens, avec qui nous continuons notre collaboration depuis plusieurs années, avec dynamisme et conviction, Monsieur Sergio Tinti, adjoint au Maire chargé des sports, n'étant pas disponible, il est représenté par Emmanuel Brozek, son assistant».

1/ Approbation du procès verbal de l'assemblée générale ordinaire du 24/01/2015

Jean-Pierre Raviot rappelle que le compte-rendu de la précédente assemblée est disponible sur le site de l'association et consultable par tous.

Vote contre : 0 – Abstention : 0

Adopté à l'unanimité des présents.

2/ Mot de Monsieur le Maire du 19^{ème}

« Chers concitoyens, merci de m'accueillir à nouveau pour ce rendez-vous annuel, je vous présente également mes vœux malgré les difficiles épreuves traversées en 2015, que nous avons tous gardées à l'esprit.

Je crois avec conviction que cette ville sait se redresser de ces terribles épreuves grâce à sa force collective et son esprit civique.

Votre club par son engagement, tire toute sa force et sa résilience grâce aux rôles que chacun de vous porte pour encourager, accompagner les jeunes talents, pleins d'avenir et sait susciter de beaux challenges par l'investissement des responsables des différentes activités et l'engagement des bénévoles.

Les partenariats sportifs se poursuivent avec les collèges G. Brassens et G.Rouault depuis plusieurs années. Les compétences et l'enthousiasme des responsables des établissements et des activités sportives contribuent grandement à la réussite de cette collaboration.

Un mot sur la réorganisation de la Direction de la Jeunesse et des Sports : le 19^{ème} bénéficie d'une seule circonscription, dédiée à cet arrondissement, pour laquelle les interlocuteurs sont identifiés, à l'écoute et réactifs pour prendre appui sur les clubs en ce qui concerne la gestion et le pilotage des structures sportives comme les 7 Arpents.

La CODP (convention d'occupation du domaine public) est en cours avec les implications budgétaires et en ressources humaines qui en découlent.

Je remercie notre partenaire qui contribue à améliorer la structure de cette installation. Je crois plus que jamais aux valeurs que nous portons, plus que jamais nécessaires malgré toutes les adversités, en se donnant les moyens de réussir, avec ambition, de croire en soi,

au nom de chacun et du groupe. Nous avons la capacité de vivre ensemble pour que chacun trouve sa place ».

3/ Remise des récompenses, en présence de François Dagnaud

Médailles en judo, Déca-tennis 11/12 ans et 12/14 ans, tennis en championnat de Paris individuel.

Médailles de bronze à Vincent Duval, enseignant tennis, aux arbitres Yves Noury et Christophe Ballesac.

Médailles d'argent à Madame Marianne Dodinet, principale du collège G.Brassens et Edouard Guéron, membre du bureau de l'association.

5/ Rapport moral présenté par le président

(cf. rapport joint)

Vote contre : 0 – Abstention : 0

Adopté à l'unanimité des présents.

6/ Rapport d'activité présenté par la secrétaire générale et les responsables de sections

(cf. rapport joint)

Vote contre : 0 – Abstention : 0

Adopté à l'unanimité des présents.

7/ Rapport financier 2014-2015, présenté par la trésorière

(cf. rapport joint)

Vote contre : 0 – Abstention : 0

Adopté à l'unanimité des présents.

8/ Budget prévisionnel saison sportive 2015-2016, présenté par la trésorière

(cf. rapport joint)

Vote contre : 0 – Abstention : 0

Adopté à l'unanimité des présents.

Plus aucune question n'étant posée, la séance est levée à 20h30, suivie d'un apéritif et d'un buffet convivial. Les animations tennistiques se déroulant tout au long de la soirée.